

## PARCOURS DE SOIN, PARCOURS JUDICIAIRE QUELLE RÉPARATION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ?

**MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 DE 8H30 À 16H30**

**LE GYMNASÉ, 7 PLACE SÉBASTOPOL À LILLE**

**INFORMATIONS : 03 28 38 51 17 / [contact@epsm-al.fr](mailto:contact@epsm-al.fr)**

**INSCRIPTIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES : [www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)**

Comment une victime de violences sexuelles peut-elle se « réparer » psychologiquement tout en étant confrontée, dans son parcours judiciaire, à devoir répéter son récit à de multiples interlocuteurs ? Comment former ces interlocuteurs - policiers, avocats, juges - à cette prise en considération du traumatisme ? Comment est-il possible de faire reconnaître sur le plan médico-légal les dégâts psychiques causés par des violences sexuelles ?

Il semble que la victime de violences sexuelles ait à subir deux parcours parallèles, un parcours de soin et un parcours judiciaire, qui, faute de coordination, ont des effets dévastateurs sur le processus de « réparation » de la victime. Comment ces parcours se croisent-ils, voire se percutent-ils ?

Puisqu'il s'agit de « rendre justice », comment cette dernière, la justice, peut-elle accompagner le processus de réparation de la victime de violences sexuelles ? Que se passe-t-il pour les victimes quand les « dédommagements » attendus ne sont pas donnés, l'agresseur non condamné faute d'éléments suffisants etc. ? N'y a-t-il pas interférence dans le processus de soins, cela pouvant aller jusqu'à des conséquences psychiques terribles pour la victime ? Dans le contexte de #metoo et de la Loi sur « Renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes », les conséquences d'un procès sont-elles de nos jours vraiment connues et reconnues ? Ou n'y a-t-il pas encore des opinions sociétales très fortes qui viennent parasiter le bon jugement, et par conséquent, la réparation ?

L'EPSM de l'agglomération lilloise, les EPSM de Lille-Métropole et des Flandres, le CHRU de Lille, le Tribunal de Grande Instance de Lille, la cour d'appel de Douai, l'association Lill'art, co-organisent les Journées d'étude « Psychiatrie et justice » dont les précédentes thématiques étaient les suivantes : Principe de précaution et réformes Surveillance et suivi socio-judiciaire, soins sans consentement : quelles logiques ? quels effets ? - Psychiatrie et justice : quel traitement médiatique ? - Récidive, rechute, réitération : Face aux risques, quelles prises en charge des sortants de prison ? - Parcours d'ados difficiles : sans la justice pas de soins, sans soins pas de justice ? - Violences conjugales : comment sortir de l'engrenage ? - Respect des droits fondamentaux et privation de liberté - Troubles psychiques et jugement pénal : une double peine ? Placement d'un enfant : qui, quand, quoi et comment ?

Réalisé et imprimé par le Service communication de l'EPSM de l'agglomération lilloise - Septembre 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique - Numéro d'agrément : 3159p007759

JUSTICE



PSYCHIATRIE

**PARCOURS DE SOIN, PARCOURS JUDICIAIRE  
QUELLE RÉPARATION POUR LES VICTIMES  
DE VIOLENCES SEXUELLES ?**

**MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 DE 8H30 À 16H30**

**LE GYMNASÉ - 7 PLACE SÉBASTOPOL À LILLE - MÉTRO GAMBETTA**

**ENTRÉE LIBRE, INSCRIPTION GRATUITE SUR LE SITE  
[www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr) / 03 28 38 51 17**

11<sup>e</sup> journée d'étude

**Journée modérée** par le **Docteur François Ducrocq**, Psychiatre référent national adjoint des Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques et **Cécile Carrillon**, Avocate au Barreau de Lille, ancienne Président de la commission droit des victimes du barreau de Lille.

**En présence** de **l'association l'Échappée** représentée par deux écoutantes salariées de l'Échappée, **Charlotte Massart**, Intervenante sociale et **Cyrielle Samier**, Psychologue clinicienne. *L'association l'Échappée, créée en 2011 à Lille est un espace d'écoute et de soutien anonyme et gratuit pour les personnes victimes de viols et d'agressions sexuelles (femmes ou hommes, à partir de 15 ans), animé par une équipe pluridisciplinaire de professionnelles, bénévoles et salariées, réunies pour mutualiser leurs compétences et leurs engagements au service de la lutte contre le viol.*

## MATIN

**08h30** | Café d'accueil

**09h00** | Ouverture de la journée

La journée suivra le parcours chronologique d'une victime, de la plainte à la réparation en passant par le procès, en mettant en parallèle le parcours de soins et le parcours judiciaire. La matinée sera ainsi consacrée au début du parcours de la victime : **Comment la victime est-elle prise en compte ? Comment la plainte de la victime émerge-t-elle ? Quel est l'accueil qui lui est proposé, où et par qui ? Comment la plainte est-elle entendue et traduite judiciairement et cliniquement ?**

La matinée commencera par une présentation des intervenants.

Une pause et visite des stands seront proposées à 10h30.

Des échanges avec la salle seront régulièrement proposés par les modérateurs.

<b>Dr Yann Delannoy</b> <i>Médecin légiste, CHRU de Lille</i>	<b>Dimitri Houbron</b> <i>Député du Nord, intervention autour de la loi : « Renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes »</i>	
<b>Dr Victor Parmentier</b> <i>Praticien hospitalier membre de l'Unité Médico-légale, CHRU de Lille</i>	<b>Dr Frédérique Warembourg</b> <i>Prise en charge du psychotrauma dans le cadre des violences sexuelles, CHRU de Lille</i>	<b>Aline Clérot</b> <i>Vice-procureur au Parquet de Lille, directrice de la STIP (Service de Traitement Immédiat des Procédures)</i>

**12h15** | Pause déjeuner libre

## APRÈS-MIDI

**13h30** | Accueil

**14h00** | Reprise de la journée

L'après-midi suivra le parcours de la victime, afin d'envisager les possibilités de réparation : **Qu'il y ait procès ou pas, quelle est la possible réparation de la victime ? Que faut-il « réparer » également dans la prise en charge ?**

L'après-midi commencera par une présentation des intervenants.

Des échanges avec la salle seront régulièrement proposés par les modérateurs.

<b>Laurène Payen</b> <i>Psychologue au CHHB (Centre Hospitalier de Hénin-Beaumont) Criminologue et expert judiciaire</i>	<b>Thierry Vouaux</b> <i>Conseiller à la cour d'appel de Douai, président de la cour d'assises du Nord</i>
<b>Dr Sylvie Lepeut-Comayras</b> <i>Psychiatre, Praticien Hospitalier Clinique Jean varlet, 59g11, EPSMal</i>	

**15h30** | **La voix des victimes... ou les limites de la pénalisation**  
**Véronique Legoziau**, sociologue

**16h15** | **Synthèse et conclusion**  
**Dr Christian Müller**, Président de la CME de l'EPSM de l'agglomération lilloise, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHS

**Membres du comité de pilotage :** **Nathalie Borgne** (DRH EPSM al), **François Caplier** (DAG EPSM al), **David Cleuziou** (Magistrat au TGI de Lille), **Maître Carine Delaby-Faure** (Représentante de l'ordre des avocats de Lille), **Docteur Patricia Do Dang** (Pédopsychiatre Pôle 59i04), **Caroline Dubreil** (Conseillère technique APSN - Centre de ressources de la Prévention Spécialisée du Nord), **Docteur Edvick Elia** (Présidente CME EPSM L-M), **Docteur Nicolas Laloux** (Psychiatre Pôle 59g17), **Docteur Bertrand Lavoisy** (Psychiatre Pôle 59g19), **François Lequin** (DAAF EPSM al), **Frédéric Macabiau** (Directeur en charge des affaires générales et de la stratégie EPSM L-M), **Docteur Christian Müller** (Président CME EPSM al), **Maud Piontek** (Responsable communication EPSM al), **Docteur Tiphaine Séguret** (CHRU Lille), **Professeur Pierre Thomas** (CHRU Lille), **Pierre Vandevoorde** (Chargé de communication EPSM Lille Flandres), **Dominique Verhoest** (Directrice de la communication et de la stratégie EPSM Lille Flandres), **Stéphanie Weill** (Responsable communication EPSM L-M), **Docteur Frédéric Wizla** (Psychiatre Pôle 59g24 - CPAA)